

CAMBRIOLAGES : tout ce qu'il faut savoir !

Cambriolage : où, quand, combien ?



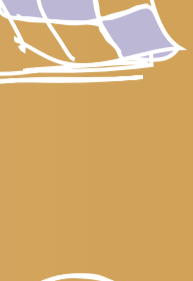
249 000 CAMBRIOLAGES ont eu lieu en France en 2017



683 CAMBRIOLAGES par jour



soit une hausse de **+50%** EN 10 ANS



1 CAMBRIOLAGE toutes les **2** MINUTES



Les unités urbaines de taille importante et ayant une forte densité de population sont les plus cambriolées



30% des cambriolages ont lieu en juillet, août et décembre



on note une hausse de **+18%** en décembre



Près de **80%** des cambriolages ont lieu pendant la semaine



70% se déroulent dans la journée (43% de 14h à 18h)



Dans un tiers des cas, quelqu'un était présent dans le logement ciblé

Sources : Ministère de l'Intérieur (Interstat) - Note de conjoncture Interstats n°26, novembre 2017. Étude Prise de parole 2018, réalisée par Kantar TNS pour le compte de Verisure auprès de 504 personnes. Covéa sources internes.

Quels sont les objets les plus convoités ?

Les matériels les plus volés en 2018



Les objets les plus convoités

La valeur des objets dérobés

Les victimes ont perdu



46% bijoux

10% plus de 15000€



29% matériel informatique

16% -15000€



27% matériel hi-fi

23% entre 2000€ et 5000€



25% argent liquide

41% -5000€



13% vêtements

10% -2000€



Un butin moyen de **3200€**

41% entre 150€ et 2000€

10% -150€

10% moins de 150€

Source : Données SARETEC issues des expertises menées sur le terrain.

Que faire après un cambriolage ?

Le vol, la tentative de vol ou l'acte de vandalisme doivent être immédiatement déclarés aux autorités de police ou de gendarmerie. Une attestation de plainte doit être obligatoirement fournie à l'assurance.

Les déclarations à l'assurance ont lieu dans :

74% des cambriolages

32% lorsqu'il s'agit de tentative

14% lors de vols sans effraction

Les bons réflexes à adopter



Ne toucher à rien



Contacter les services de police ou de gendarmerie (17)



Attendre l'arrivée des experts



Déposer plainte



Faire une liste des objets dérobés



Transmettre son dossier à son assurance

Source : Données SARETEC issues des expertises menées sur le terrain.

Quelles solutions pour sécuriser son logement ?

56% des personnes mettent en place une solution de sécurité, soit plus d'une victime sur deux

59% femmes } **56%**
53% hommes }



24% déclarent avoir changé la serrure



50% ont installé un dispositif de sécurité supplémentaire



19% ont renforcé les fenêtres



18% se sont équipés d'une alarme



17% des victimes vont jusqu'à déménager pour réduire l'angoisse du cambriolage

Source : Étude Prise de parole 2018, réalisée par Kantar TNS pour le compte de Verisure auprès de 504 personnes.

Comment prendre en charge les victimes ?

Les victimes nécessitent souvent un accompagnement adapté pour les aider à dépasser le sentiment d'insécurité au sein de leur domicile.

78% femmes } **68%** des victimes présentent des symptômes d'anxiété

59% hommes }

Les demandes d'accompagnement psychologique concernent :



Les femmes **48,8%**



Les enfants des assurés **21,4%**



Les hommes **7,1%**

Source : Étude Prise de parole 2018, réalisée par Kantar TNS pour le compte de Verisure auprès de 504 personnes.

Mémo des bonnes pratiques à adopter au quotidien



Tout fermer lorsqu'on s'absente



Opter pour les systèmes d'alarme



Ne pas laisser d'échelle dans le jardin



Ne pas regrouper ses objets de valeur dans un seul endroit



Ne pas isoler son domicile



Ne pas avoir de coffre-fort apparent



Laisser ses clés à des voisins ou gens de confiance



Bien préparer ses justificatifs de présence et de valeur des biens



Prévenir les forces de l'ordre quand on part en vacances



Ne pas conserver ses justificatifs avec les objets de valeur



Ne pas trop dévoiler sa vie sur les réseaux sociaux



Revoir ses contrats et garanties



Sécuriser son foyer de façon homogène